

# ***L'alcool au volant c'est criminel...***



*Conséquences à long terme*

*Risques et dangers*

*Statistiques*

*Questionnaire*

*Facultés affaiblies*

*Canada VS autres pays*

**La décision finale  
concernant la conduite  
en état d'ébriété revient  
à vous seul.**

***\*\*\*Nous espérons que les informations  
divulguées durant cette session, vous  
permettront de prendre une décision  
réfléchie et d'une haute connaissance de  
cause.\*\*\****

# Risques d'accidents

- L'alcool est un grand facteur qui contribue:
  - | 50% des accidents mortels de la route;
  - | 25 à 30% des accidents avec blessures;
  - | 5 à 10% des accidents avec dommages matériels.
- Les personnes de moins de 25 ans sont au premier rang au niveau des accidents avec décès au Canada. ( Les jeunes constitue le groupe le plus à risque. )
- Un jeune entre 16 et 19 ayant un taux d'alcoolémie supérieur à 0.15%, a 400 fois plus de chance d'être tué sur la route qu'un conducteur du même groupe d'âge n'ayant pas consommé d'alcool.
- Tandis qu'un jeune de 20 ans et plus a environ 100 fois plus de chance d'être impliqué dans un accident mortel.

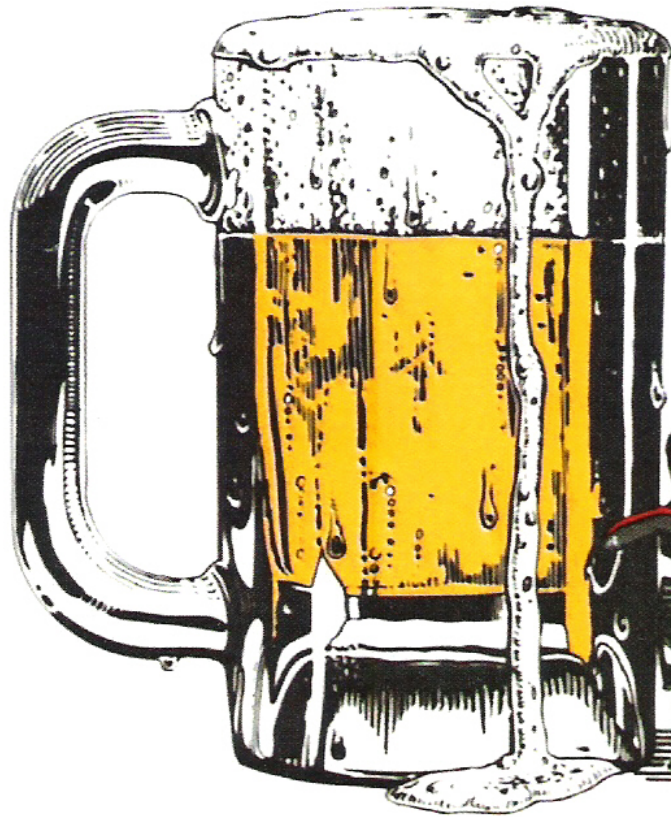
# Statistiques

- La population du Canada est 30 millions d'habitants ( approximatif ).
- De ce nombre, 15 millions de personnes ont un permis de conduire.
- De ces 15 millions, 5 millions conduisent chaque jour après avoir consommé des boissons alcoolisées.
- Six pourcent de ces 5 millions, donc 300 000 personnes, dépassent la limite de 0.08 %.
- D'après Statistiques Canada, en 1998, il y a eu 82,000 offenses en vertu du Code Criminel pour conduite en état d'ébriété.
- Il doit y avoir entre 200 et 2000 infractions de facultés affaiblies, (qui passent inaperçus aux yeux des autorités) pour qu'il y ait une arrestation.

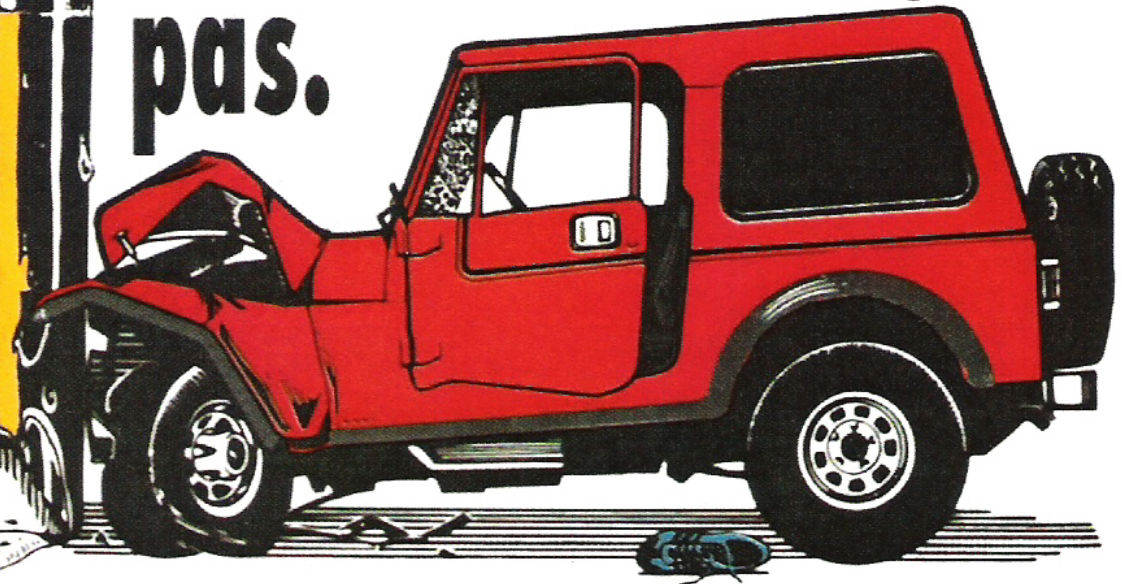
# Statistiques suite...



- Seulement au N.-B, il y a 518 000 permis de conduire en circulations et à chaque année, environ 2500 personnes sont reconnues coupables d'avoir conduit avec un taux d'alcoolémie supérieur à 0.08%.
- 300 autres personnes sont reconnues coupables d'avoir conduit avec les facultés affaiblies.
- Alors que 500 autres sont coupables d'avoir refusé de se soumettre à l'alcotest.



**Ils ne se melangent  
pas.**



On est jamais en sécurité  
lorsqu'on prend le volant après  
avoir bu.



# Comment reconnaître le conducteur ivre?

- Vitesse/lenteur excessive;
- Suit de trop près les autres véhicules;
- Virages abrupts, illégaux ou excessivement larges;
- Signaux incohérents;
- Roues au centre ou sur la marque d'une voie;
- Se faufile ou fait des zigzags (dévie);
- Conduit la tête à l'extérieur ou les fenêtres baissées même par temps froid;
- Conduit en sens inverse de la circulation;
- Évite de justesse des objets, des personnes ou véhicules;
- Réactions lentes aux signaux de la circulation;
- Conduit ailleurs que sur les routes désignées;
- S'arrête sans cause apparente;
- Conduit sans ses phares à la noirceur.



LE  
QUESTIONNAI  
RE  
D'IMPACT:  
?? VRAI OU  
FAUX??

# ?? VRAI OU

# FAUX??

- Vous ne pouvez être accusé de conduite avec facultés affaiblies si votre taux d'alcoolémie est en-deça de la limite légale.

FAUX

- En cas d'infraction liée à l'alcool, un policier peut suspendre votre permis de conduire sur-le-champ.

VRAI

- Si vous n'avez bu qu'un verre par heure, vous n'avez pas à vous inquiéter de votre alcoolémie.

FAUX

- Vous ne pouvez pas être inculpé de conduite avec facultés affaiblies si vous conduisez une motoneige sur votre propre terrain.

FAUX

- Si vous êtes reconnu coupable de conduite avec facultés affaiblies, vous risquez d'avoir un casier judiciaire et, éventuellement, vous pourriez être emprisonné.

VRAI

# ?? VRAI OU FAUX??

- Seuls les jeunes conducteurs qui ont bu courent un grand risque d'accident.
- Pour déterminer si quelqu'un a trop bu pour conduire en toute sécurité, il suffit de le lui demander.
- Si vous pensez avoir trop bu pour conduire sans danger, une tasse de café ou une douche froide vous rendra vos facultés.

FAUX

FAUX

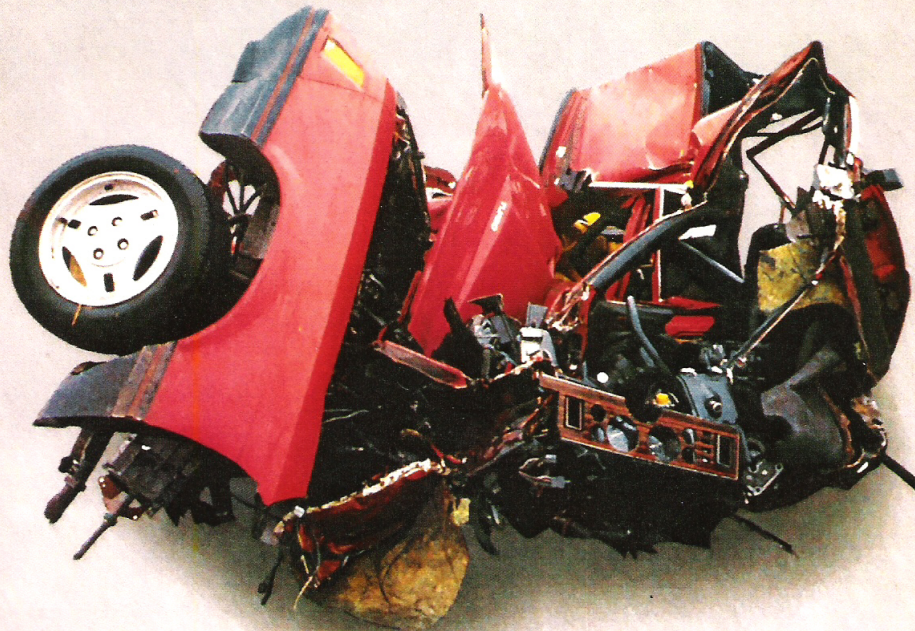
FAUX



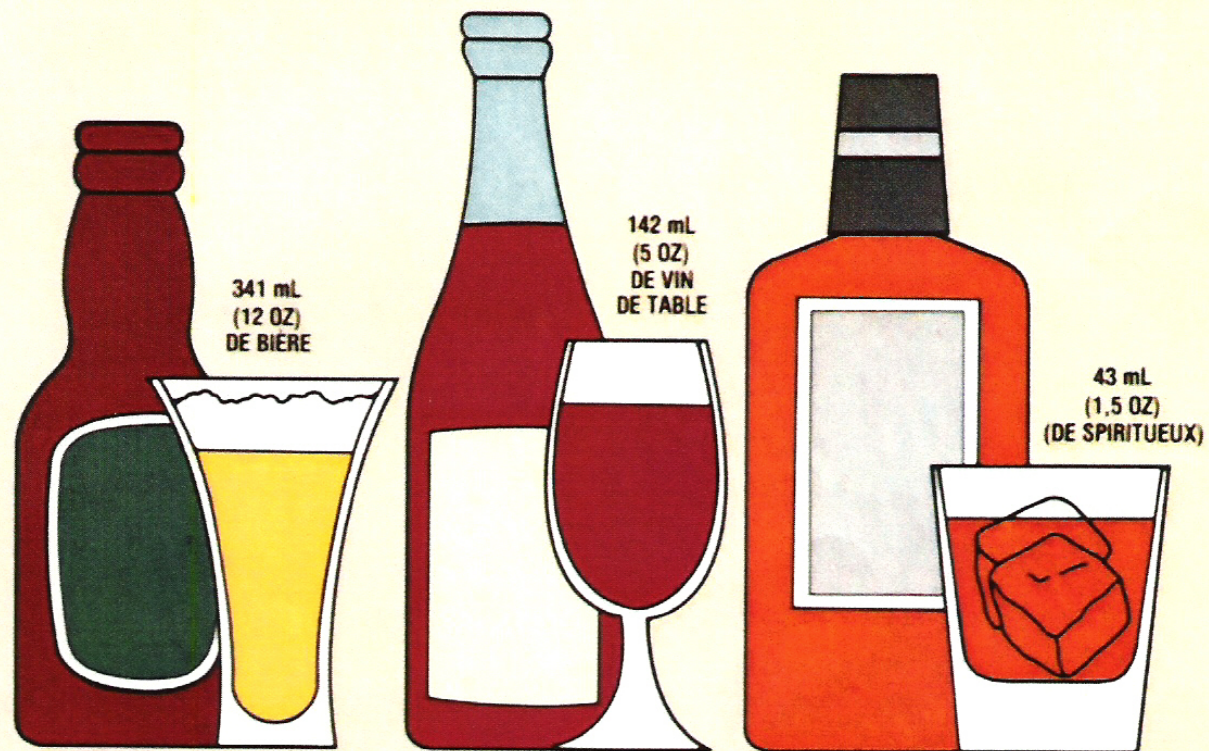
*Boire...*



*à tombeau  
ouvert.*

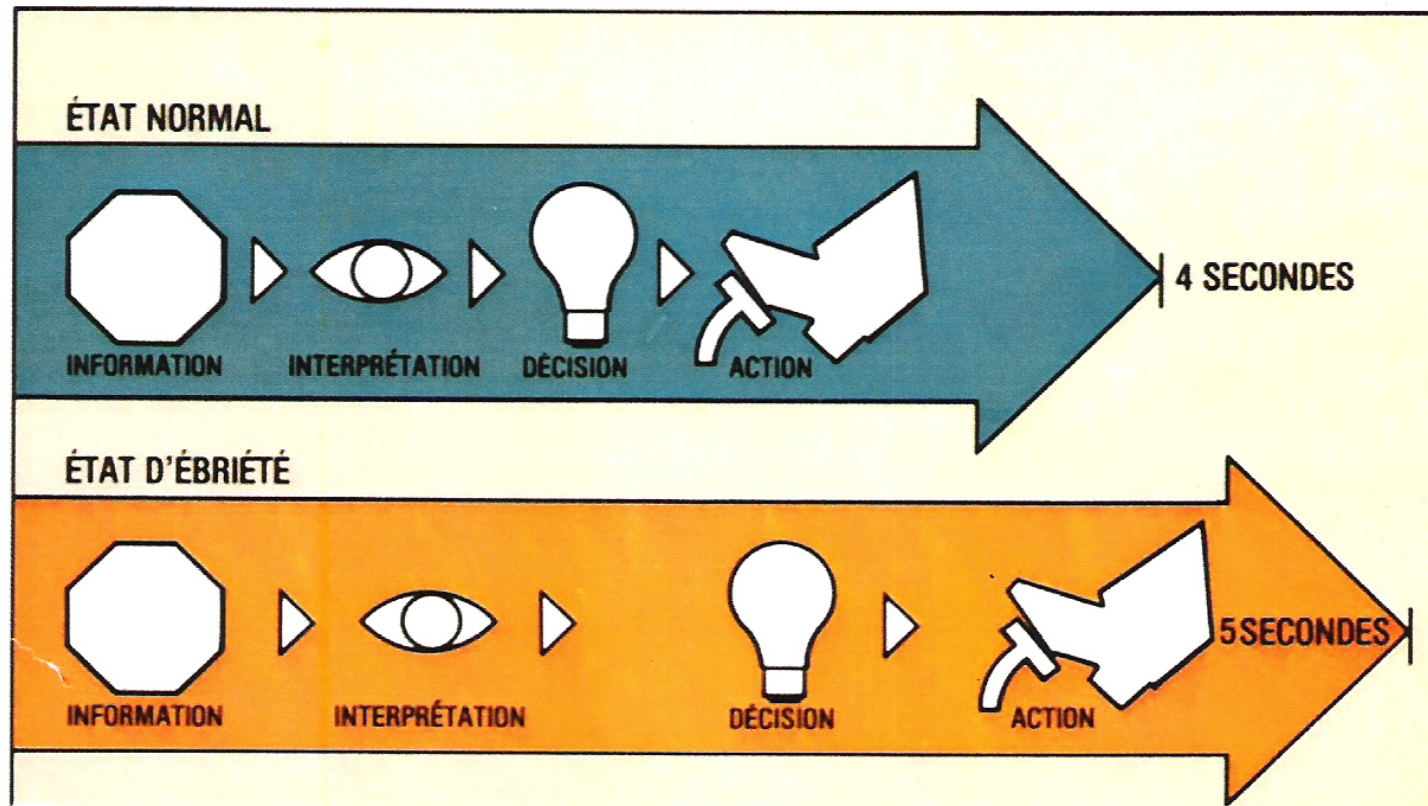


CHACUNE DE CES CONSOMMATIONS CONTIENT LA MÊME QUANTITÉ D'ALCOOL.



# Processus décisionnel

PROCESSUS DECISIONNEL



# ÉVALUATION VOTRE CAS

## POUR ÉVALUER VOTRE CAS

CONCENTRATION ESTIMATIVE D'ALCOOL DANS LE SANG  
EN MG % SELON LE NOMBRE DE VERRES ET LE POIDS DU CORPS.

### CAS FÉMININ

POIDS IDÉAL *		NOMBRE DE VERRES									
KG	LB	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
45	100	50	101	152	203	253	304	355	406	456	507
57	125	40	80	120	162	202	244	282	324	364	404
68	150	34	68	101	135	169	203	237	271	304	338
79	175	29	58	87	117	146	175	204	233	262	292
91	200	26	50	76	101	126	152	177	203	227	253
102	225	22	45	68	91	113	136	159	182	204	227
114	250	20	41	61	82	101	122	142	162	182	202

### CAS MASCULIN

POIDS IDÉAL *		NOMBRE DE VERRES									
KG	LB	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
45	100	43	87	130	174	217	261	304	348	391	435
57	125	34	69	103	139	173	209	242	278	312	346
68	150	29	58	87	116	145	174	203	232	261	290
79	175	25	50	75	100	125	150	175	200	225	250
91	200	22	43	65	87	108	130	152	174	195	217
102	225	19	39	58	78	97	117	136	156	175	195
114	250	17	35	52	70	87	105	122	139	156	173

1 VERRE =

- 43 mL (1,5 oz) de rhum, rye, scotch, brandy, gin, vodka, etc.
- 341 mL (12 oz) de bière ordinaire.
- 85 mL (3 oz) de vin viné.
- 142 mL (5 oz) de vin de table.

LES EFFETS DE L'ALCOOL SUR LE COMPORTEMENT D'UN HOMME PESANT 73 KG (160 LB).



\*1 verre = 43 mL (1.5 oz) de spiritueux, ou 341 mL (12 oz) de bière ou 142 mL (5 oz) de vin  
Adapté de "Alcohol — Do you know enough about it?" (Addiction Research Foundation of Ontario)



# EFFETS: Niveau d'intoxication

<i>Moins de 80 mg*</i>	<i>De 80 à 120 mg*</i>	<i>De 120 à 250 mg*</i>	<i>Plus de 250 mg*</i>
<i>Int. Légère</i>	<i>Intoxication</i>	<i>Int. Avancé</i>	<i>Int. Comateux</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- réflexes diminués</li> <li>- vision embrouillée</li> <li>- relaxation</li> <li>- équilibre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- réflexes retardés</li> <li>- vision doublée</li> <li>- décontraction</li> <li>- doit se tenir</li> <li>- yeux vitreux</li> <li>- coordination</li> <li>- élocution difficile</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- réflexes inexistants</li> <li>- vision en tuyau</li> <li>- stupeur</li> <li>- marche difficilement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-arrêt du cervelet</li> <li>- respiration</li> <li>- battement du coeur</li> <li>- COMA / MORT</li> <li>- urine / mat. fécale</li> </ul>

*\* milligramme d'alcool par 100 millilitre de sang*

# Sanctions prévues par le Code Criminel

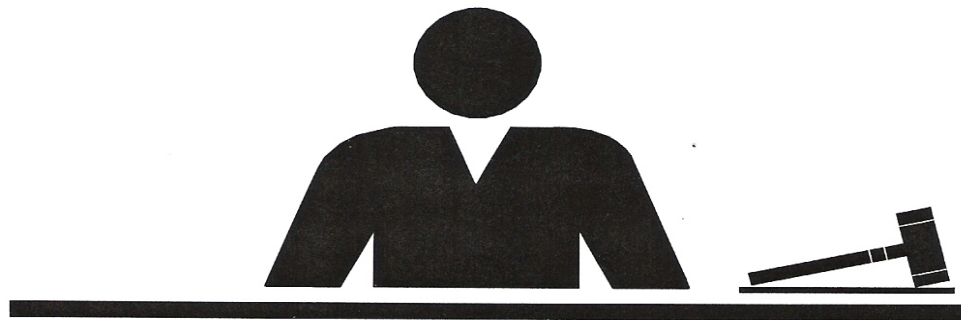
INFRACTION		Sanction		
		<i>Interdiction de conduire</i>	<i>Amende</i>	<i>Emprisonnement</i>
<b>Conduite avec facultés affaiblies, Alcoolémie dépassant 0.08mg (refus de fournir un échantillon)</b>	<i>1<sup>ère</sup> infraction : Mise en accusation sommaire</i>	<i>12*-36 mois 12*-36 mois</i>	<i>600 à 2000\$ 600\$ (illimité)</i>	<i>0 à 6 mois 0 à 60 mois</i>
	<i>2<sup>e</sup> infraction : Mise en accusation sommaire</i>	<i>24 - 60 mois 24 – 60 mois</i>	<i>Jusqu'à 2000\$ Illimité</i>	<i>14 jours - 6mois 14 jours -60 mois</i>
	<i>3<sup>e</sup> infraction et suivante : Mise en accusation sommaire</i>	<i>36 mois jusqu'à perpétuité</i>	<i>Jusqu'à 2000\$ illimité</i>	<i>90 jours- 6 mois 90 jours- 60 mois</i>

# Sanctions prévues par le Code Criminel ( suite )...

INFRACTION		Sanction		
		<i>Interdiction de conduire</i>	<i>Amende</i>	<i>Emprisonnement</i>
<i>Conduite avec facultés affaiblies ayant causé des lésions corporelles</i>	Mise en accusation	Jusqu'à 10 ans	illimité	<i>Jusqu'à 10 ans</i>
<i>Consuite avec facultés affaiblies ayant causé la mort</i>	Mise en accusation	Jusqu'à 10 ans	illimité	Jusqu'à perpétuité

# Rétablissement des droits

- Les conducteurs coupables d'une première infraction pourront obtenir leur permis à nouveau après l'expiration de la période de suspension, à condition d'avoir payé les droits de rétablissement de 192\$ et d'avoir suivi le **Programme auto-contrôle**, qui est un atelier éducatif d'une journée portant sur la conduite avec facultés affaiblies. Les conducteurs récidivistes doivent terminer leur période de suspension de permis, payer les droits de réabaissements de 412\$ et suivre le **Programme auto-contrôle plus**. **Auto-contrôle plus** est un programme d'intervention d'une fin de semaine où les contrevenants se penchent sur leur consommation d'alcool et sur les effets qu'elle a sur leur vie.



# VOUS PENSEZ QUE LES LOIS SONT TROP SÉVÈRES AU CANADA !!

- **Australie:** Le nom des conducteurs sont affichés dans les journaux locaux et apparaissent sous la rubrique « Ils étaient ivres et sont maintenant en prison »;
- **Malaisie:** Le conducteur passe derrière les barreaux et, s'il est marié, son épouse est aussi emprisonnée;
- **Turquie:** on vous amène à 20 milles en dehors des limites de la ville et vous êtes forcés de revenir à pied sous escorte policière;
- **Norvège:** On vous emprisonne durant 3 semaines avec travaux forcés. De plus, vous perdez votre privilège de conduire durant une période d'un an. Lors d'une deuxième offense commise en dedans de 5 ans, vous perdez votre permis à vie;

## Suite... 2

- **Finlande et Suède:** c'est l'incarcération automatique pour une durée d'un an avec travaux forcés;
- **Costa rica:** La police enlève immédiatement les plaques de votre automobile et vous perdez votre privilège de conduire à jamais;
- **Russie:** Votre permis est automatiquement révoqué à vie;
- **Angleterre:** Votre permis est suspendu avec une amende de 250\$ et une sentence d'emprisonnement minimum d'un an;
- **France:** Vous perdez votre permis pour 3 ans. Un an d'incarcération et 1000 \$ d'amende;

## Suite... 3

- **Pologne:** C'est la détention, l'amende et l'obligation d'assister à une session politique; ( !! )
- **Bulgarie:** Une récidive vous amène directement devant le peloton d'exécution;
- **El Salvador:** Votre première offense est votre dernière; on vous exécute !

# LE PLEIN?

Tu n'iras pas loin!







**Période de  
questions...**